

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
DU JURA**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 11 juillet 2024

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 juillet

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Ougney après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSET.

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

5 juillet 2024

et qu'elle a été faite le

5 juillet 2024

Présents : Brans : M. Michael PERES Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET Dampierre : M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie HONORIO Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans : M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, Mme Anne-Marie LONGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON La Barre : M. Philippe GIMBERT La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT Louvatange : M. Gérôme FASSET Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS Montmirey-le-Château : M. Martin DAUNE Mutigny : M. Eric DRUOT Offlanges : M. Jean-Claude THABARD Orchamps : M. Régis CHOPIN, M. Olivier DEMANDRE, Ougney : M. Cédric IVANES Our : M. Segundo ALFONSO Pagney : M. Michel GANET Plumont : M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine MARANO Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Salans : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligney : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSION Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS

Suppléés :

Absents excusés : Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Anthony FALCONNET, Mme Valérie BENDERITTER Gendrey : M. Gilbert TSCHAIEN Montepain : M. Luc BEJEAN Orchamps : M. Nicolas JOLY, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Michèle BOUCARD Ranchot : M. Gérard ROBERT Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Rouffange : Mme Aurore PLANCON Serre les Moulères : M. Claude TERON Thervay : M. Stéphane ECARNOT Vitreux : M. Alain GOMOT

Secrétaire de séance : M. Eric PERTUS

Procurations de vote :

Mandants : M. Nicolas JOLY (Orchamps), M. Gérard ROBERT (Ranchot), Mme Aurélie CHANCENOTTE (Romain), Mme Lucette NAEGELLEN (Orchamps)

Mandataires : M. Régis CHOPIN (Orchamps), Mme Séverine MARANO (Ranchot), Mme Isabelle GUILLOT (La Bretenière), M. Olivier DEMANDRE (Orchamps)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h08 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents : 34

Absents suppléés : 0

Absents excusés : 14

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2024_07_107

Objet :

Modification de 3 postes dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet : augmentation de la durée hebdomadaire suite aux besoins de la rentrée scolaire 2024-2025

MODIFICATION DE 3 POSTES DANS LE CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX A TEMPS NON-COMPLET : AUGMENTATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE SUITE AUX BESOINS DE LA RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou établissement.

Considérant la délibération n° DCC2022_11_163 du 24 novembre 2022 relative à la création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 22,69h hebdomadaire ;

Considérant la délibération n° DCC2020_11_124 du 12 novembre 2020 relative à la création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 32,6h hebdomadaire ;

Considérant la délibération n° DCC2023_11_146 du 16 novembre 2023 relative à la création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 24,76h hebdomadaire ;

Considérant qu'il convient **d'augmenter** la durée hebdomadaire de ces postes pour nécessité de service comme suit :

- 1 poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 22,69h hebdomadaire : augmentation de la durée hebdomadaire à 22,91h hebdomadaire ;
- 1 poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 32,6h hebdomadaire : augmentation de la durée hebdomadaire à 32,8h hebdomadaire ;
- 1 poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 24,76h hebdomadaire : augmentation de la durée hebdomadaire à 24,83h hebdomadaire.

Les modifications du temps de travail n'excèdent pas 10 % du temps de travail initial.

Considérant l'acceptation des agents ;

Vu l'avis favorable de la Commission n°1 « Affaires Générales » en date du 24 juin 2024 ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 3 juillet 2024 ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 3 juillet 2024 ;

Vu le tableau des effectifs ;

A l'unanimité (1 abstention), le Conseil Communautaire, après en

- **Se prononce favorablement sur les modifications de la durée hebdomadaire de ces 3 postes ;**
- **Modifie en conséquence le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Jura Nord ;**
- **Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;**
- **Autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour le bon fonctionnement de ce dossier.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 1

